

# RAPPORT ANNUEL 2021

Sur le prix et la qualité du service  
public d'élimination des déchets

**Merci** service... public !



conducteur-ripeur



agent administratif



agent de déchèterie



animateur tri-  
prévention



valoriste



Avec le soutien de



Un beau métier pour la planète !

[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)

Restez connecté(e), retrouvez-nous sur Facebook





## Focus

Un service public d'excellence et de qualité	4
Prévention et sensibilisation : des actions concrètes pour activer l'économie circulaire	5
Aller plus loin en tant qu'acteur majeur de la transition écologique du territoire	7
Encourager toujours plus les gestes de tri	8

## Bilan d'activités 2021

Le SMICTOM d'Alsace Centrale	12
Les ressources humaines	14
La collecte	18
Le traitement	26
Indicateurs financiers	32
Mesures pour l'environnement	38



# Édito

## Une feuille de route ambitieuse pour 2026

Amorcé en 2014, le plan stratégique « SMICTOM 2020 » a permis au SMICTOM d'anticiper et de se préparer aux grands changements du monde des déchets, en particulier ceux liés à la loi de 2015 sur la transition énergétique et la croissance verte (TEPCV), et à la loi antigaspillage pour une économie circulaire de 2020 (AGEC). La collecte des biodéchets par apport volontaire, le nouveau dispositif de redevance ajustée aux usages sont autant de projets menés avec succès par l'ensemble de ses équipes.

Aujourd'hui, c'est vers 2026 que se tourne notre regard : nous souhaitons tracer une feuille de route ambitieuse pour le SMICTOM et l'Alsace Centrale, en nous appuyant sur l'expérience et l'engagement des agents. Cette ambition commune s'est construite avec l'ensemble des élus du Comité directeur grâce à une série d'ateliers participatifs, et se déclinera sur trois grands axes :

- Faire évoluer un service public d'excellence et de qualité, tout en garantissant la maîtrise des coûts.
- Faire de la gestion des déchets le levier de l'économie circulaire afin de répondre aux objectifs réglementaires de réduction des déchets.
- Agir, à notre échelle, contre le dérèglement climatique, en faisant du SMICTOM et de ses équipes, des acteurs majeurs de la transition écologique de notre territoire.

Les premières actions concrètes verront le jour dès 2022, comme la réalisation du bilan carbone des activités du SMICTOM ou la définition d'un plan d'actions pour réduire notre impact sur l'environnement. La métamorphose du centre de tri de Scherwiller se poursuivra pour pouvoir généraliser à l'ensemble du territoire la consigne « tous les emballages et tous les papiers se trient » dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Grâce à cette nouvelle consigne, plus de déchets seront valorisés et le volume de la poubelle grise diminuera encore, ce qui permettra de limiter à 18 le nombre de levées comprises dans le forfait annuel, comme cela se pratique dans de nombreux territoires à la redevance. Ainsi, le SMICTOM pourra redéployer ses moyens de collecte et réaliser les économies nécessaires pour compenser les fortes augmentations des coûts de collecte et de traitement.

Ces nouveaux objectifs sont non seulement réalistes et réalisables, mais ils sont surtout responsables vis-à-vis de l'environnement. Le SMICTOM, ses usagers et ses agents ont su relever, ces dernières années, de grands défis collectifs. Les agents et les élus seront une nouvelle fois à la hauteur des enjeux, avec le professionnalisme, la compétence et l'engagement qui les caractérisent.

Jean-Pierre PIELA

**Président du SMICTOM d'Alsace Centrale**

# Un service public d'excellence et de qualité

Données du Baromètre d'opinion réalisé en 2021 par Qualitest auprès de 1 000 usagers

## Des usagers satisfaits du service de gestion des déchets

**92%**  
des usagers se déclarent satisfaits du service de gestion des déchets



**87%**  
des usagers s'estiment bien informés sur le tri des déchets



Les horaires d'ouverture des déchèteries conviennent à

**87%** des usagers soit +5% par rapport à 2018



**96%**

des usagers sont satisfaits de la qualité du ramassage des déchets ménagers

**93%**

des usagers sont satisfaits de la qualité de service des déchèteries

## Un système de facturation majoritairement approuvé



**73%**  
des usagers ont identifié que la facture avait évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020



**86%**  
pour les habitants en maisons individuelles



**55%**  
pour les habitants en immeubles



**71%**  
des usagers sont satisfaits de ce système de facturation

## Les biodéchets, un geste de tri adopté par une grande majorité d'usagers



**3100 t**  
collectées : 24 kg/hab  
objectif : 4 000 tonnes



**72%**  
des usagers utilisent les bornes biodéchets

**74%** des usagers disposant d'un espace vert privatif, compostent  
+8% depuis 2018



**79%** des habitants en maisons individuelles trient leurs biodéchets



**69%** des habitants en immeubles trient leurs biodéchets



# Prévention et sensibilisation : des actions concrètes pour activer l'économie circulaire

Le SMICTOM pilote le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), en partenariat avec l'ADEME et CLIMAXION. L'objectif pour 2025 est d'atteindre 514kg de déchets par habitant soit 76kg de déchets en moins par rapport à 2010. Ce programme prévoit également d'atteindre un taux de valorisation des déchets de 80%. Le but de cette démarche globale est double : développer l'économie circulaire avec notamment les programmes locaux « accélérateur de transition », et limiter l'impact de la gestion des déchets sur le changement climatique. Cela implique de mobiliser l'ensemble des partenaires du territoire (habitants, réseau associatif, élus...) dans une logique positive et responsable.

Retour sur les principales actions engagées en 2021 :

## LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Un travail a été mené avec la restauration scolaire : des animateurs ont été formés à la sensibilisation ; le service de collecte des biodéchets en porte à porte a été déployé dans toutes les structures qui pouvaient l'accueillir ; et les jeunes ont été sensibilisés avec le spectacle « Ratatouille Rhapsody », en partenariat avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT).

**67** personnes formées  
**59** structures engagées sur le territoire  
**42** bacs biodéchets déployés  
**21** tonnes collectées



## TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

**41** sites de compostage partagé,  
**5** nouveaux sites en 2021

**2 200**  
personnes  
sensibilisées au  
compostage et  
jardin naturel



Le SMICTOM est en contact permanent avec les communes pour faciliter la distribution des sacs et des bioseaux. Un service est également en place dans les déchèteries. L'évolution du contexte sanitaire a permis la reprise des animations en pieds d'immeuble et les actions de sensibilisation en porte à porte.

L'objectif est d'ancrer le geste de tri des biodéchets dans les habitudes que ce soit par la collecte en apport volontaire, ou par le compostage.

## LUTTE CONTRE LE BRÛLAGE ET PROMOTION DES ALTERNATIVES À LA DÉCHÈTERIE

Une campagne de promotion du broyage et du paillage a été mise en place en vue de limiter le brûlage et les apports en déchèterie. Elle a fortement été relayée par les communes.

L'ACJCA a maintenu ses opérations de broyage à domicile et de plus en plus de collectivités organisent des opérations avec leurs services techniques à destination des usagers.

Entre 2018 et 2021, la pratique du  
broyage a progressé de 6% avec  
**26%** des usagers qui y ont recours  
**ACJCA\*** : **25** journées de broyage soit  
**200** heures d'intervention



\*Amis du Compostage  
et du Jardinage de  
Centre Alsace



## PROMOTION DE LA COLLECTE DU TEXTILE


Même s'il n'est pas collecteur de la filière des textiles, linges et chaussures (TLC), le SMICTOM joue pleinement son rôle de moteur de la sensibilisation à ce geste de tri. Le concours de collecte des textiles organisé au sein des collèges depuis 2017 en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, a mobilisé 12 collèges en 2021. Le SMICTOM a également souhaité mettre en lumière la filière

de réemploi et de recyclage mis en œuvre localement par les chantiers d'insertion Etikette d'Emmaüs Scherwiller en réalisant un film pédagogique.



**12** animations réalisées et  
**205** élèves sensibilisés

## PROMOTION DES ARTICLES D'HYGIÈNE DURABLES

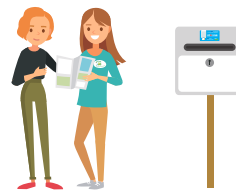


**28** familles ont testé  
les couches lavables  
**13** foyers ont bénéficié d'une  
subvention à l'achat

Depuis 2019, le SMICTOM a mis en place un programme de soutien aux couches lavables. Celui-ci comprend le prêt gratuit d'un kit « découverte » et une subvention de 60€ pour l'achat de 15 changes. L'achat de protections durables pour adultes est aussi soutenu à hauteur de 20€ pour un article.

## PROMOTION DU ZÉRO DÉCHET

Tout au long de l'année le SMICTOM défend la démarche zéro déchet à travers sa communication ou lors d'animations.



**121** animations et  
**2467** personnes touchées  
Amélioration de la qualité du tri :  
**5695** foyers sensibilisés  
**5000** STOP PUB distribués

## RÉPARATION ET COLLECTE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E) EN VUE DE LEUR RECYCLAGE



**12** Repair Café organisés  
**196** objets réparés sur  
**420** objets apportés  
**1336** kilos évités

En 2014, le SMICTOM a initié la création de la première association Repair Café sur son territoire. Depuis, 3 structures se mobilisent chaque mois pour permettre aux habitants de faire réparer leurs petits électroménagers et leurs vêtements.

## MISE EN PLACE DE NOUVELLES FILIÈRES EN DÉCHÈTERIE

En 2021, 3 nouvelles filières ont été déployées dans les déchèteries :

- les rembourrés en partenariat avec Ecomobilier (coussins etc)
- les plastiques durs
- les huisseries



**280** heures  
de présence en  
déchèterie pour  
sensibiliser le public



Découvrez le film sur la  
seconde vie des textiles  
en Alsace Centrale





# Aller plus loin en tant qu'acteur majeur de la transition écologique du territoire

Pleinement engagé dans la transition écologique et énergétique, le SMICTOM souhaite continuer à participer aux projets comme le Plan Alimentaire Territorial (PAT) ou les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET), mais aussi aller plus loin en agissant pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre liées à la gestion des déchets, en développant l'économie circulaire locale et en s'impliquant dans la production locale d'énergie verte.

## DÉCARBONER LES ACTIVITÉS DU SMICTOM

Le SMICTOM définira en 2022 un plan d'actions dont l'objectif sera d'agir concrètement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limiter l'impact de son activité. Ce plan d'actions sera basé sur le bilan carbone des activités réalisé par le cabinet d'étude Alternative Carbone. D'autres actions sont en cours de réflexion, comme la motorisation des véhicules de collecte, qui nécessite des investissements lourds.



CO2

En 2021, les déchets ont représenté en Alsace Centrale

**24 000 tonnes de Co2** pour leur collecte et leur traitement, soit

**183 kg de CO2 par habitant**, sachant que l'empreinte carbone moyenne d'un français est estimée à environ 9,5 tonnes de Co2 par an.

**1 tonne de déchets traités = 338 kg Co2**

Le traitement des déchets représente **59%** de l'impact carbone du service de gestion des déchets, et leur transport **10%**.

## PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE VERTE

La fermeture du CSDND en 2022 permettra de poursuivre en 2023 les démarches pour transformer le site en ferme photovoltaïque. Parallèlement, des négociations sont en cours pour accompagner le développement d'un méthaniseur dans le but de valoriser localement les biodéchets et de devenir un producteur d'énergie renouvelable.





## Encourager toujours plus les gestes de tri

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le centre de tri de Scherwiller aura la capacité d'accueillir tous les emballages. Le territoire d'Alsace Centrale passera à la consigne : «Tous les papiers et tous les emballages se trient». Ce nouveau dispositif permettra de valoriser plus de déchets en incitant plus fortement aux bons gestes de tri. Il permettra aussi de réduire encore le poids de la poubelle grise et de s'approcher ainsi de l'objectif des 100 kg par an et par habitant.



## UNE REDEVANCE ADAPTÉE AUX USAGES

Pour accompagner ce mouvement, le nombre de levées comprises dans l'abonnement annuel passera de 36 à 18. C'est d'ailleurs ce qui se fait déjà dans de nombreux territoires en redevance incitative : Pays Rhin Brisach (16 levées), Vallée de Kaysersberg (8 levées), Région de Saverne (12 levées), Haguenau Brumath (12 levées), etc.

Il est important de rappeler que le but est de mettre les déchets à leur bonne place pour garantir le bon fonctionnement des dispositifs de traitement au juste prix. Si la redevance est rattachée au bac gris, elle finance bien l'ensemble des services de collecte et de traitement des déchets. C'est un abonnement annuel, adapté au foyer, qui comprend :

En 2021

  
**26** collectes du bac jaune ou bornes jaunes

  
**36** collectes du bac gris

  
La collecte des bornes à verres

  
La collecte des biodéchets

  
**24** passages en déchèterie

  
Un accès aux actions de prévention et de sensibilisation

  
Le traitement différencié des flux de déchets : recyclage, incinération, méthanisation.



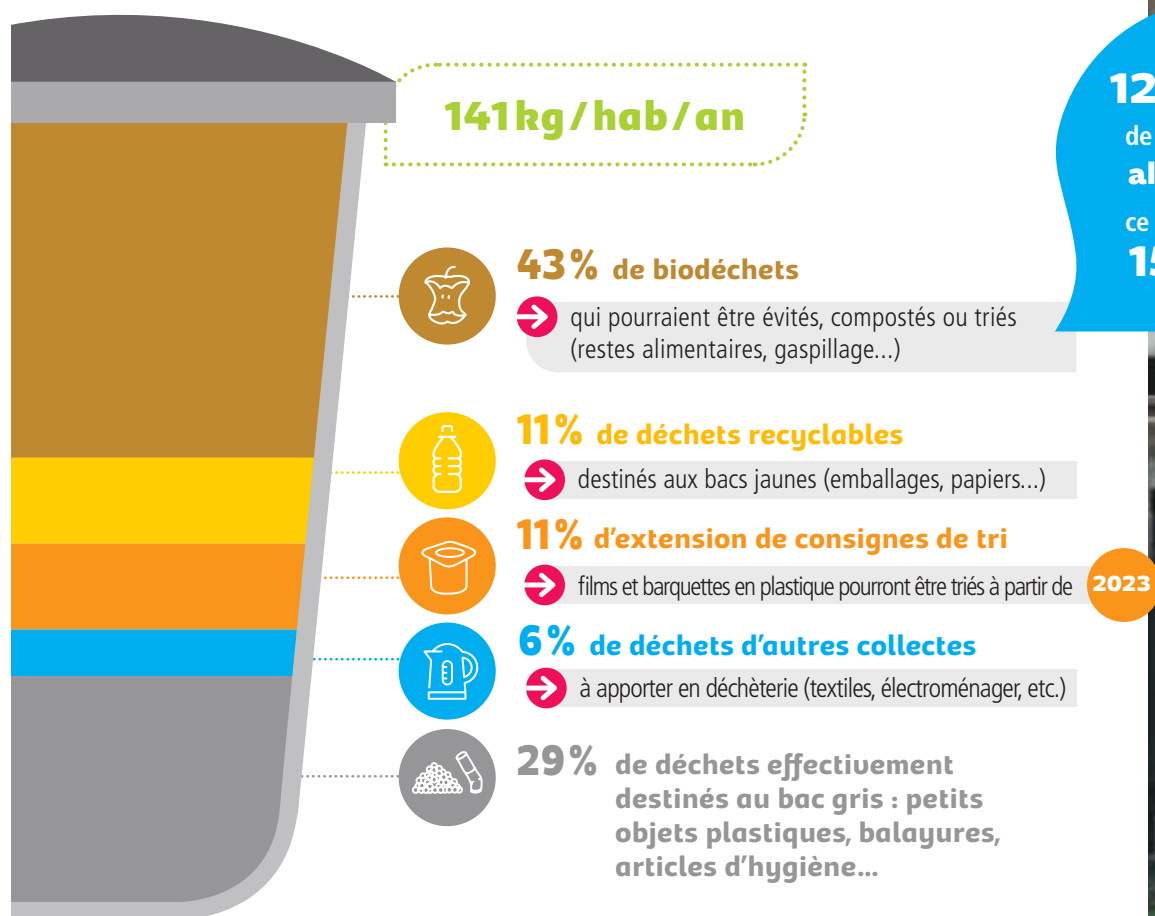
## DES MARGES DE PROGRESSION IMPORTANTES

Le bac gris contient aujourd'hui encore beaucoup de déchets qui ne devraient pas s'y trouver (43 % de biodéchets, dont 12 kg par an et par habitant de gaspillage alimentaire, 11 % de recyclables qui devraient être dans le bac jaune...).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, on pourra ajouter le résultat de la consigne « tous les papiers et tous les emballages se trient », soit environ 11 % du poids du bac gris (bien plus en volume). Si on additionne l'ensemble, cela représente 65 % du bac gris !

### Composition moyenne des OMR du SMICTOM d'Alsace Centrale en 2021

Données Ecogeos 2021 selon MODECOM pour le SMICTOM d'Alsace Centrale



dont  
**12 kg / an / hab.**  
de **gaspillage alimentaire**,  
ce qui représente  
**150 € / hab.**

## MAÎTRISER LES COÛTS

Le passage à 18 levées s'inscrit dans une logique d'économies et de maîtrise des coûts.

Le SMICTOM doit faire face à de nombreuses augmentations (taxe sur le stockage et l'incinération, carburant, électricité...) et à des coûts supplémentaires (explosion des coûts de collecte et de traitement en déchèteries lié à la fermeture du centre de stockage qui va conduire à traiter les déchets non valorisables

à l'extérieur pour un surcoût annuel de 1,6 million d'euros). Il est donc nécessaire de faire des économies en optimisant les coûts. Réduire le nombre de levées du bac gris y contribuera, car c'est le flux dont le traitement est le plus cher.









# BILAN D'ACTIVITÉS 2021



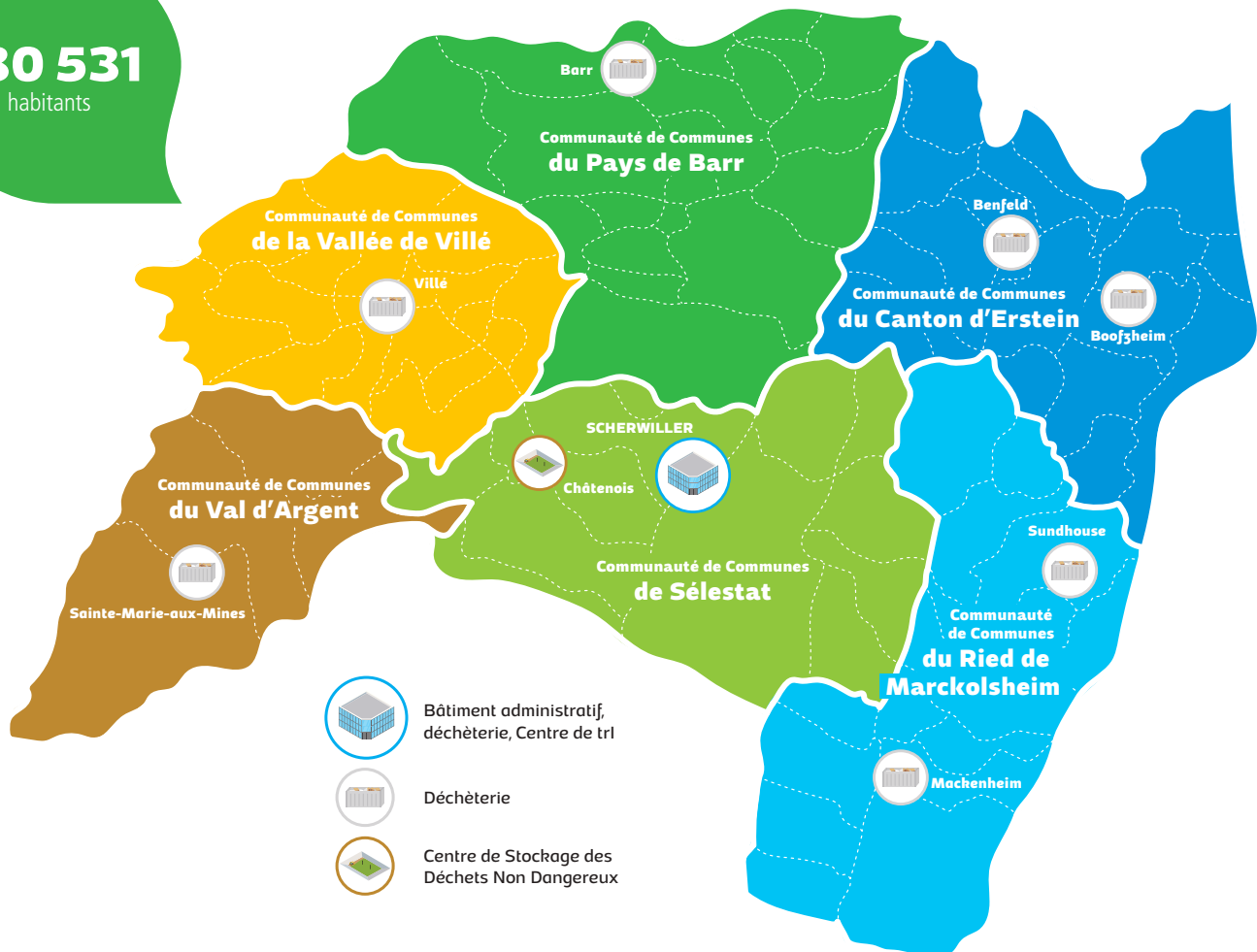


## Présentation

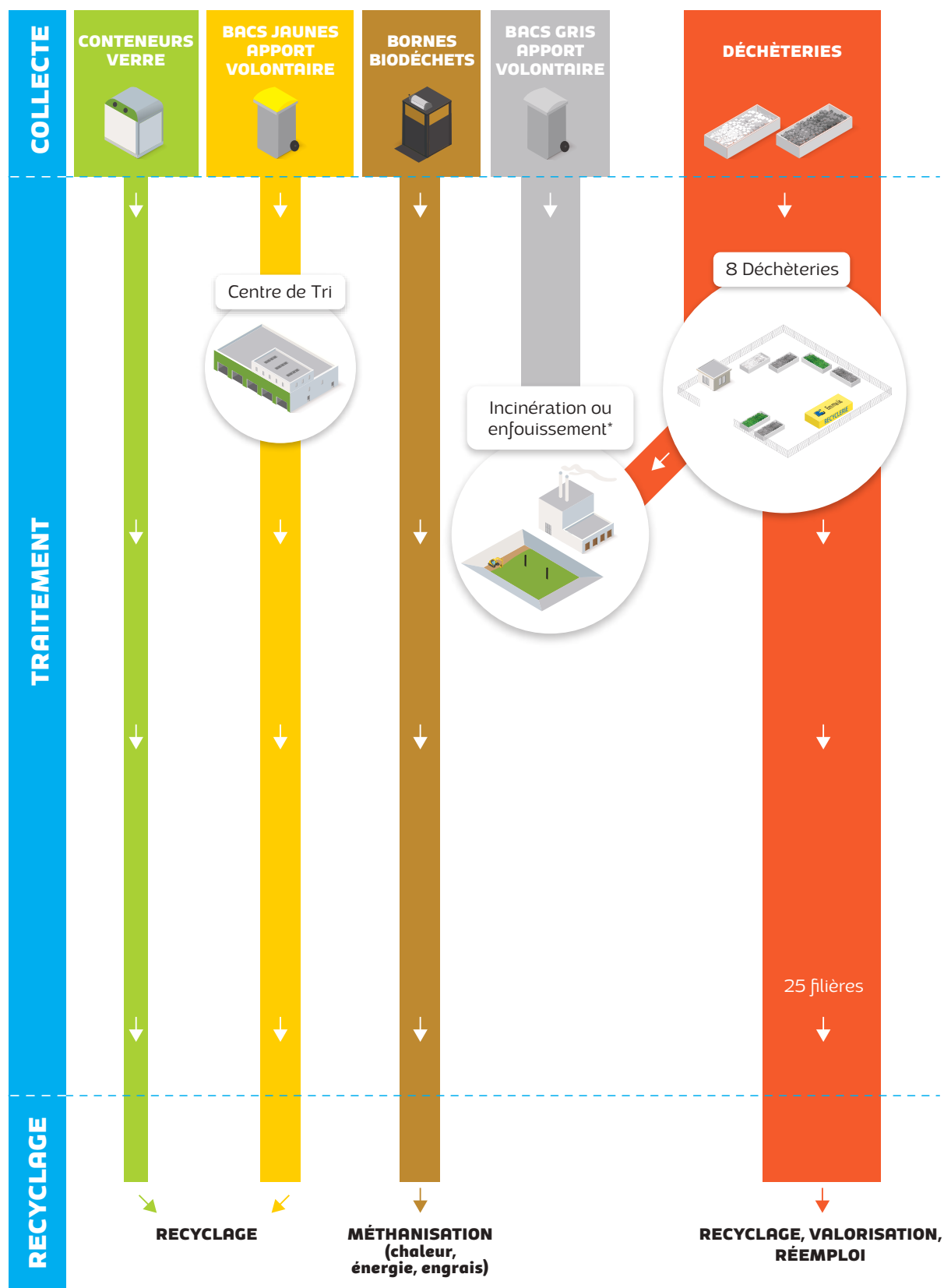
Le SMICTOM d'Alsace Centrale gère la collecte et le traitement des ordures ménagères de 90 communes, regroupées en 6 communautés de communes qui appliquent une redevance incitative unique depuis 2010. Il a pour missions :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés et l'exploitation des points d'apport volontaire sur son territoire
- L'exploitation de 8 déchèteries
- L'exploitation du centre de tri de Scherwiller, de l'Unité de Compostage de Scherwiller et du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux de Châtenois (CSDND)
- La sensibilisation et la prévention auprès des usagers pour améliorer la qualité du tri et encourager la réduction de la quantité de déchets
- La facturation de la redevance incitative, la gestion des bacs et la gestion des demandes des usagers.

**130 531**  
habitants



# Collecte, traitement, valorisation : quel circuit suivent nos déchets ?



\* Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sont envoyées dans des centres d'enfouissement extérieurs, uniquement lorsque les incinérateurs sont indisponibles.

## La composition du bureau syndical



**Président**  
Jean-Pierre Piela  
Maire de Breitenbach



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
• finances •  
Denis Petit  
Maire de Lièpvre



**2<sup>e</sup> Vice-président**  
• CSDND •  
Christian Ottenwaelder  
Adjoint au Maire de Châtenois



**3<sup>e</sup> Vice-président**  
• tri et transfert •  
Dominique Waegell  
Conseiller municipal à Scherwiller



**4<sup>e</sup> Vice-président**  
biodéchets / déchets verts  
Philippe Schaeffer  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Gerstheim



**5<sup>e</sup> Vice-président**  
• collecte et garage •  
Martin Klipfel  
Maire de Grussenheim



**6<sup>e</sup> Vice-président**  
• déchèteries •  
Germain Lutz  
Maire de Valff



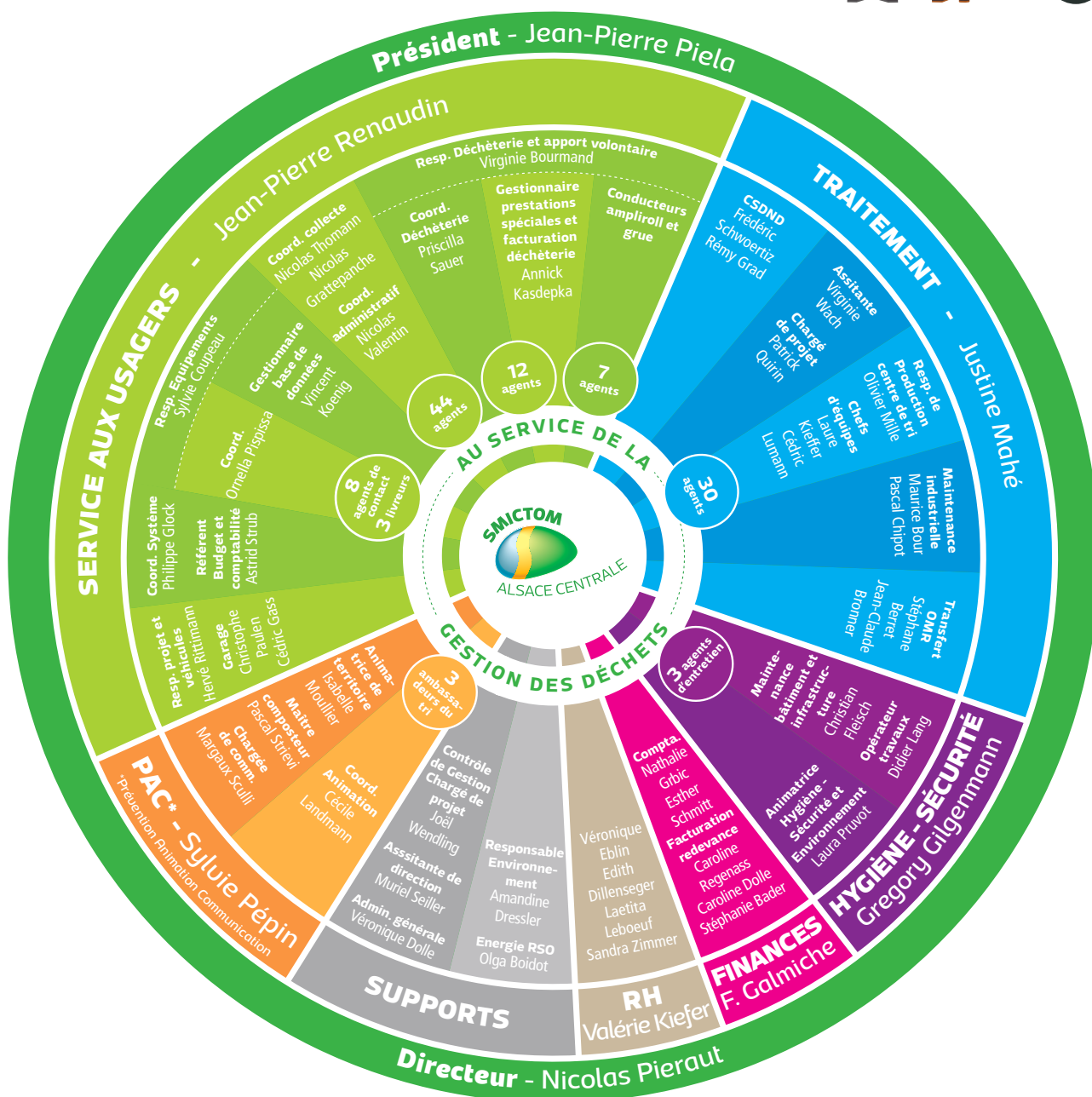
**7<sup>e</sup> Vice-président**  
• relation aux usagers •  
Laurent Geyller  
Conseiller délégué à Sélestat

### Animation des autres commissions

Commission Communication  
Prévention : Joffrey DAVID  
Commission Partenariats  
et Débat Citoyen : Fernand  
WILLMANN  
Commission Énergie :  
Denis RUXER  
Commission Coopération  
territoriale : Caroline WACH



# L'organigramme



## Ressources humaines

### QUI SONT LES AGENTS DU SMICTOM ?

**154** agents



**7%** de catégorie **A**   **8%** de catégorie **B**   **85%** de catégorie **C**

**7%** des titulaires à temps partiel  
**74%** sont issus de la filière technique

**58%** d'hommes   **42%** de femmes

### ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Emploi des seniors

**44%** des effectifs ont au moins 50 ans



**8,5%** des femmes sont en catégories **A** et **B**

### FORMATION

Le SMICTOM bénéficie des formations du CNFPT et investit en plus pour des formations non référencées.



**11%** des effectifs présentent un handicap  
la loi fixe comme objectif l'intégration dans les effectifs de **6%** de personnes présentant un handicap

**44%** des agents ont suivi au moins un jour de formation en 2021

### TRAVAIL EN DISTANCIEL

Le SMICTOM a mis en place un dispositif de travail à distance après un an de test par une équipe volontaire et l'a généralisé durant la crise sanitaire.



**27%** du personnel adhèrent à la convention télétravail  
avec **1 à 3** jours de travail à distance / semaine



**1** jour de travail présentiel commun pour chaque pôle

### POLITIQUE SOCIALE

Le SMICTOM propose une politique sociale active :

**88%** des agents bénéficient de **50€** d'aide pour une complémentaire santé

**93%** des agents bénéficient de **15€** d'aide pour une prévoyance décès – invalidité

**93%** adhèrent au dispositif titres restaurant avec **60%** de participation employeur

## RSO : le SMICTOM engagé

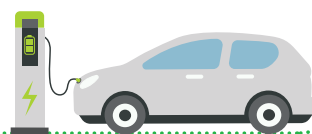
Le SMICTOM a conscience de l'impact de ses activités, mais aussi de son rôle sociétal et environnemental. C'est pourquoi il s'est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).



### Environnement

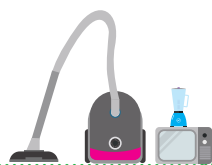
- les conducteurs ont été formés et sont motivés à l'éco-conduite,
- les trajets de tournées de collecte sont optimisés en continu,
- un logiciel aide à l'optimisation de l'usage des véhicules,
- différentes motorisations sont proposées pour les véhicules légers (4 véhicules électriques),
- un plan de mobilité est animé pour encourager les alternatives à l'usage de la voiture solo :
  - promotion du co-voiturage (parking dédié, opération Klaxit financée par le PETR)
  - défi « Au boulot, j'y vais autrement »
  - ateliers de réparation de vélos
  - forfait Mobilité Durable pour le personnel de 200€/an/pers,
- des gobelets réutilisables et des objets zéro déchet ont été donnés aux agents afin de remplacer les jetables,
- l'entretien des espaces verts se fait de manière différenciée,
- une politique d'optimisation des impressions et du matériel informatique a été mise en place.

**Potentiel d'actions supplémentaires :**  
rédaction d'une politique d'achats durables, différenciation des motorisations PL



### Communauté et développement local

- partenariat avec Emmaüs afin de récolter des objets réutilisables et développer l'économie circulaire,
- marché avec Tremplin pour l'embauche d'agents intérimaires.



### Questions relatives aux usagers

- une enquête de satisfaction est réalisée régulièrement auprès des usagers,
- des animations sont effectuées pour sensibiliser les usagers aux pratiques écoresponsables.



### Relations et conditions de travail

- une étude des risques psycho-sociaux a été réalisée afin de les identifier et les réduire,
- un groupe « anti-gaspi » permet à des agents de différents services d'échanger sur des thématiques liées au développement durable du SMICTOM,
- des nouveaux équipements informatiques ont été essayés.



**Potentiel d'actions supplémentaires :**  
insérer le critère de l'insertion professionnelle dans les marchés publics, réaliser un projet de découverte des métiers



**+ 7%**

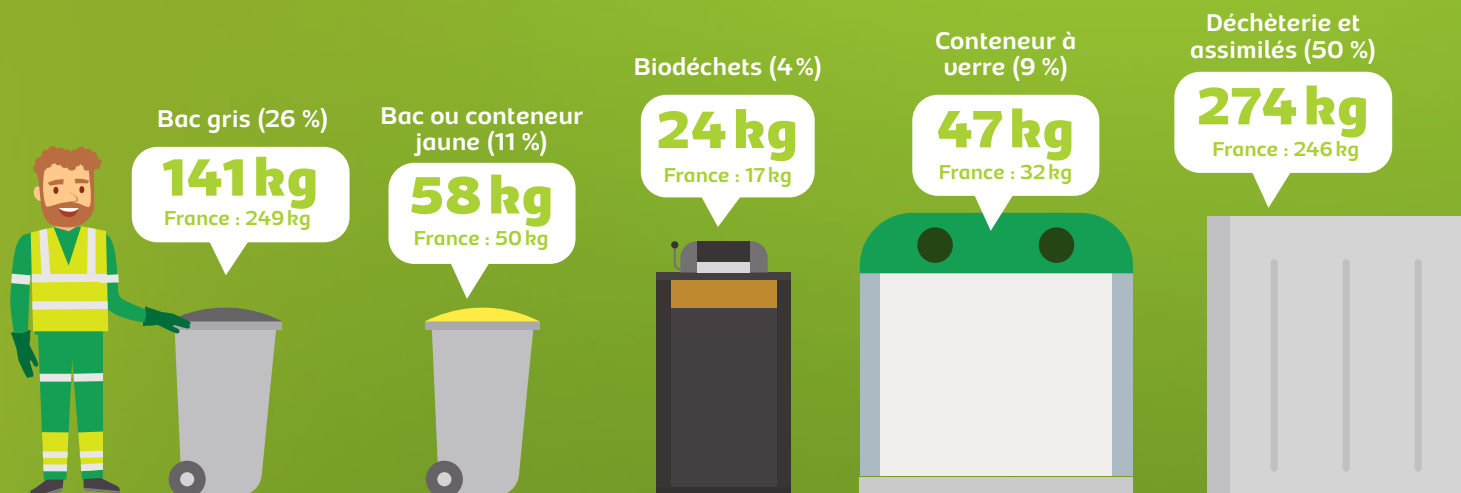
de biodéchets collectés

# LA COLLECTE EN 2021

Porte-à-porte, apport volontaire et déchèteries

**544 kg/hab**  
de déchets produits en 2021

(contre 594 kg de moyenne française)



France : données 2019 ADEME

## Collecte 2021 : évolutions et perspectives

### LES GRANDES ACTIONS MENÉES EN 2021

- Dans le cadre de l'élaboration du projet de mandat, le service aux usagers a réalisé différentes études d'impacts sur la collecte liés à la mise en place de la consigne nationale «Tous les emballages et les papiers se trient».
- La qualité du tri chez l'habitant s'est dégradée les deux dernières années pour atteindre 17% de matières mal triées dans le bac jaune. Par exemple, il y a trop de vêtements, ou d'électroménagers encore présents dans la poubelle jaune, ce qui perturbe fortement le process de tri.  
En association avec le service tri et le service PAC, un plan qualité a donc été réalisé en juin et juillet 2021. Ce plan a été accompagné d'une simplification des procédures de refus qui facilite le travail des équipes sur le terrain et permet d'informer et sensibiliser plus rapidement les usagers concernés par les erreurs de tri.
- Dans la continuité de 2020, le service s'est adapté au contexte sanitaire.



**86%**  
des usagers ont sorti  
leur bac gris 36 fois  
ou moins



### OBJECTIFS 2022

- Préparation du passage aux 18 levées et à la consigne nationale «Tous les emballages et les papiers se trient» en concertation avec les agents, pour définir le meilleur modèle pour 2023 : adéquation des moyens humains et matériels, organisation générale, dimensionnement de l'apport volontaire.
- En complément du plan carbone seront réalisés des tests de matériels moins « polluants » (benne électrique, lève conteneur électrique...), dans le but de réduire l'impact environnemental de la collecte.



## Organisation

Le SMICTOM d'Alsace Centrale gère la collecte sélective en porte-à-porte et en apport volontaire.

**PORTE-À-PORTE**  
14 équipes de collecte

**35%** des déchets collectés

**Collecte tous les quinze jours  
du bac jaune**

destiné aux emballages ménagers recyclables (flacons et bouteilles en plastique, papiers et cartonnettes non souillés, emballages métalliques, briques alimentaires)

**Collecte hebdomadaire du bac gris**

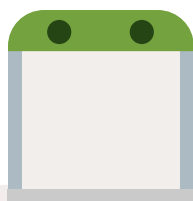
destiné aux ordures ménagères résiduelles (déchets non valorisables)



**APPORT VOLONTAIRE**  
2 équipes + prestataire pour les biodéchets

**15%** des déchets collectés

**Pour le verre**



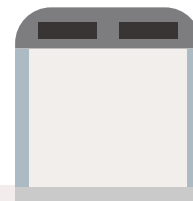
**Pour le papier-carton et  
les emballages ménagers  
recyclables**



**Pour les  
biodéchets**



**Pour les ordures  
ménagères**



## Répartition des tonnages collectés

### PAR MODE DE COLLECTE

	2020*	2021	Kg/hab	Évolution
Collecte en Porte à Porte (jaune et gris)	23 517	24 671	189	+ 5 %
Collecte en apport volontaire + apports directs	10 198	10 508	81	+ 3 %
Déchèteries	30 352	35 887	274	+ 18 %
<b>TOTAL</b>	<b>64 067</b>	<b>71 066</b>	<b>544</b>	<b>+ 11 %</b>

\* Les données 2020 ont été impactées par le covid.

### PAR TYPE DE DÉCHETS

	2020*	2021	Kg/hab	Évolution
OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)	17 712	18 393	141	+ 4 %
Recyclables**	13 016	13 681	105	+ 5 %
Biodéchets	2 900	3 105	24	+ 7 %
Déchèteries et autres***	30 439	35 887	274	+ 18 %
<b>TOTAL</b>	<b>64 067</b>	<b>71 066</b>	<b>544</b>	<b>+ 11 %</b>

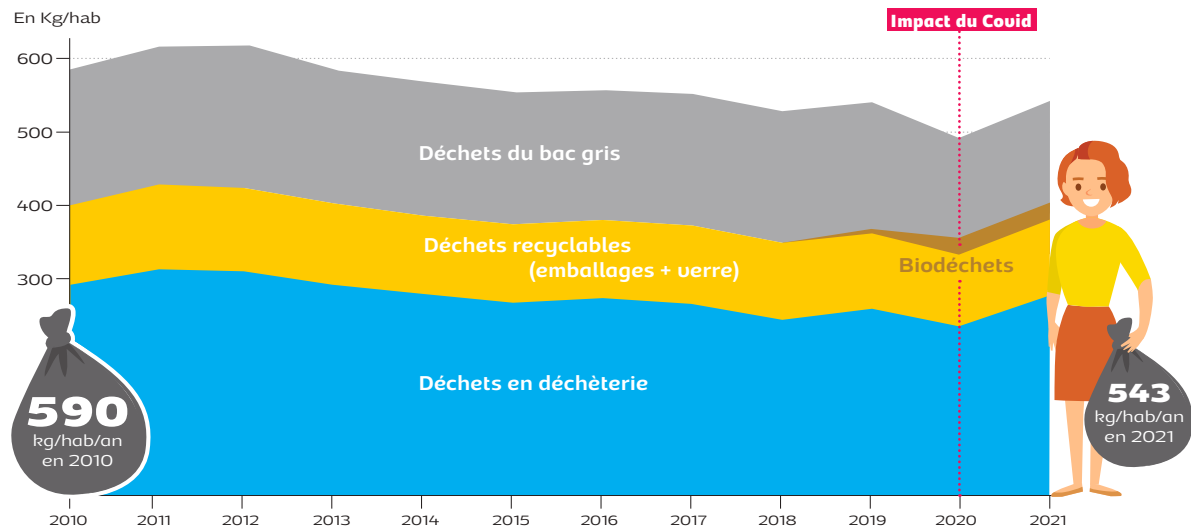
\*\* Bacs jaunes + apport volontaire + apport direct Centre de Tri

\*\*\* Déchèteries + apport direct CSDND + apport direct déchets verts + encombrants





## Évolution des tonnages collectés

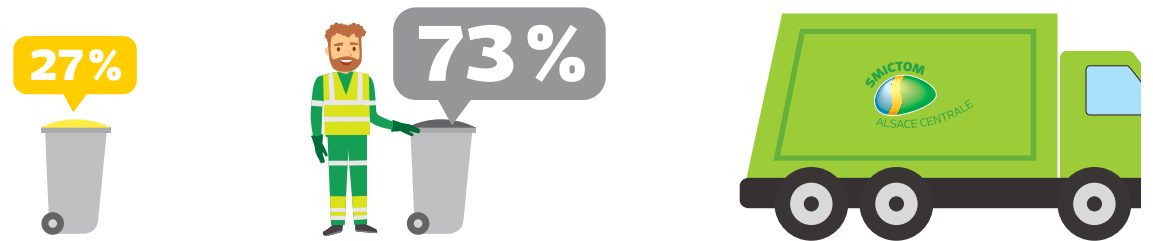


Grâce au PLPDMA, la production de déchets par habitant par an en Alsace Centrale diminue. Des marges de progression existent encore notamment au niveau du réemploi et du compostage, pour atteindre les objectifs fixés par la loi AGEC.

La crise sanitaire de 2020 et 2021 a modifié les modes de vie et de consommation. Cela a également eu un impact sur la production de déchets. On note notamment un important effet de déstockage en déchèterie.

## TONNAGES COLLECTÉS EN COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

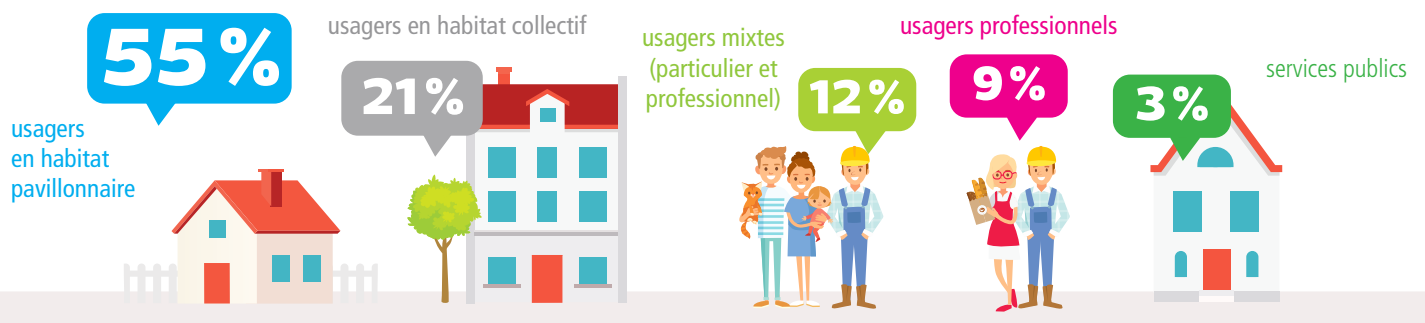
	2020	2021	Kg/hab	Évolution
Jaune (déchets recyclables)	6 200	6 674	51	+ 8 %
Gris (Ordures Ménagères Résiduelles)	17 317	17 998	138	+ 4 %
<b>TOTAL</b>	<b>23 517</b>	<b>24 672</b>	<b>189</b>	<b>+ 5 %</b>



## ESTIMATION DE LA PART DES PROFESSIONNELS DANS LES DÉCHETS TRAITÉS

On peut estimer que les professionnels représentent 9 % du volume des déchets traités sur la base du volume de bac mis à disposition.

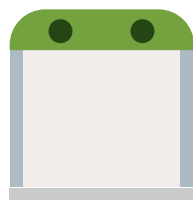
### Répartition du volume de bac mis à disposition par typologie d'utilisateurs





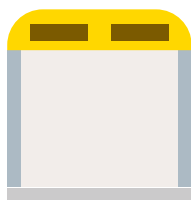
## L'apport volontaire (AV)

### LE PARC DES CONTENEURS



#### Verre

**387 conteneurs** sont placés, soit une moyenne d'un conteneur pour 337 habitants. Ces conteneurs sont disposés dans les déchèteries et dans l'ensemble des 90 communes en fonction du nombre d'habitants ou de points spécifiques de fort apport.



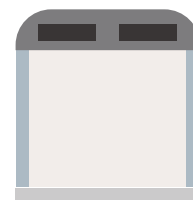
#### Emballages ménagers recyclables

**232 conteneurs jaunes** assurent la collecte des emballages ménagers dans les immeubles où la qualité du tri n'était plus assurée avec des bacs individuels. Ces conteneurs jaunes équipent également des points de regroupement ou des écarts de collecte.



#### Biodéchets

**643 bornes biodéchets** sont dédiées à la collecte en apport volontaire des biodéchets. Ces déchets sont ensuite valorisés par méthanisation à Ribeauvillé.



#### Ordures Ménagères Résiduelles

**78 conteneurs gris** permettent la collecte des OMR pour les quartiers de Sélestat où la typologie d'habitat ne permet pas le stockage des bacs.

### LES TONNAGES COLLECTÉS PAR LE RÉSEAU DE BORNES ET DE CONTENEURS (SANS LES APPORTS DIRECTS)

	2020	2021	Kg/hab	Évolution
Verre	6 016	6 125	47	+ 2 %
Emballages ménagers recyclables	790	883	7	+ 12 %
OMR	255	231	2	- 9 %
Biodéchets	2 900	3 104	24	+ 7 %
<b>TOTAL</b>	<b>9 961</b>	<b>10 343</b>	<b>80</b>	<b>+ 4 %</b>

### PROPORTION DES MATIÈRES COLLECTÉES EN APPORT VOLONTAIRE

(critère de comparaison : poids)





## PERFORMANCES DU GESTE DE TRI

En 2021, la qualité du tri à la source chez l'habitant s'est dégradée passant de 12% à 17% de refus. Pour autant les taux de captage restent très bons voire progressent sur des flux comme l'aluminium et l'acier. Les taux de captage des matières sont calculés à partir des résultats de la caractérisation du bac gris réalisée en 2021.

	Taux de captage SMICTOM	Moyenne française	Performance de recyclage en kg/hab en 2021
Papiers	83%	70%	24
Cartons	86%	70%	14
Briques alimentaires	60%	57%	1
Bouteilles et flacons	81%	61%	7
Emballages acier	61%	68%	3
Emballages aluminium	41%	48%	0,4
Emballages en verre	95%	85%	47

## Les déchèteries

Avec une vingtaine de filières, les 8 déchèteries gérées par le SMICTOM reçoivent 50% des déchets collectés en Alsace Centrale. L'apport de déchets, limité à 2m<sup>3</sup> par semaine, gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels, est réservé

aux personnes résidant sur le territoire du SMICTOM. Le contrôle d'accès est fait grâce à la carte OPTIMO et le nombre de passages inclus dans la redevance est de 24 par an depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ACTIONS 2021

- Changement des horaires de déchèteries pour plus de simplicité : un horaire unique du mardi au samedi toute l'année
- Adaptation des horaires de travail des conducteurs Ampliroll (un horaire unique le matin du mardi au samedi)
- Déploiement des nouveaux flux pour diminuer le volume de déchets partant à l'enfouissement ou à l'incinération : huisseries (sur tous les sites), plastiques durs (sur 4 sites), couettes et oreillers (sur tous les sites)
- Déploiement des nouvelles bornes pour la collecte des huiles minérales
- Travaux de mise en conformité en matière du risque feu
- Suppression des locaux bois/acier des déchèteries de Boofzheim, Mackenheim et Sainte Marie, réaménagement des espaces avec mise en place d'abris grillagés pour les déchets dangereux (DDS) et de caisson maritime pour les D3E
- Réalisation des travaux de mise en conformité des déchèteries de Sundhouse et Villé à la suite des contrôles de la DREAL en février 2020 (mise en place de vanne de confinement, création de murets pour permettre de contenir les eaux, étanchéité des murs...). Les sites ont été fermés pendant 3 semaines.



### OBJECTIFS 2022

- Lancement des appels d'offres pour la collecte et le traitement des déchets issus des déchèteries
- Levée des non-conformités des déchèteries de Sundhouse et Villé
- Déploiement de nouveaux flux comme le polystyrène ou le mercure
- Mise en œuvre du projet de valorisation du métier des agents de déchèterie
- Transformation de l'activité des conducteurs Ampliroll, en lien avec la fermeture du CSDND
- Mise en place de 5 nouvelles REP en fonction de l'agrément des Eco-organismes (articles de sport et de loisir, articles de bricolage et de jardinage, jouets, huiles usagées et produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment)
- Changement de régime de classement ICPE des déchèteries de Benfeld, Boofzheim, Mackenheim et Sainte Marie.

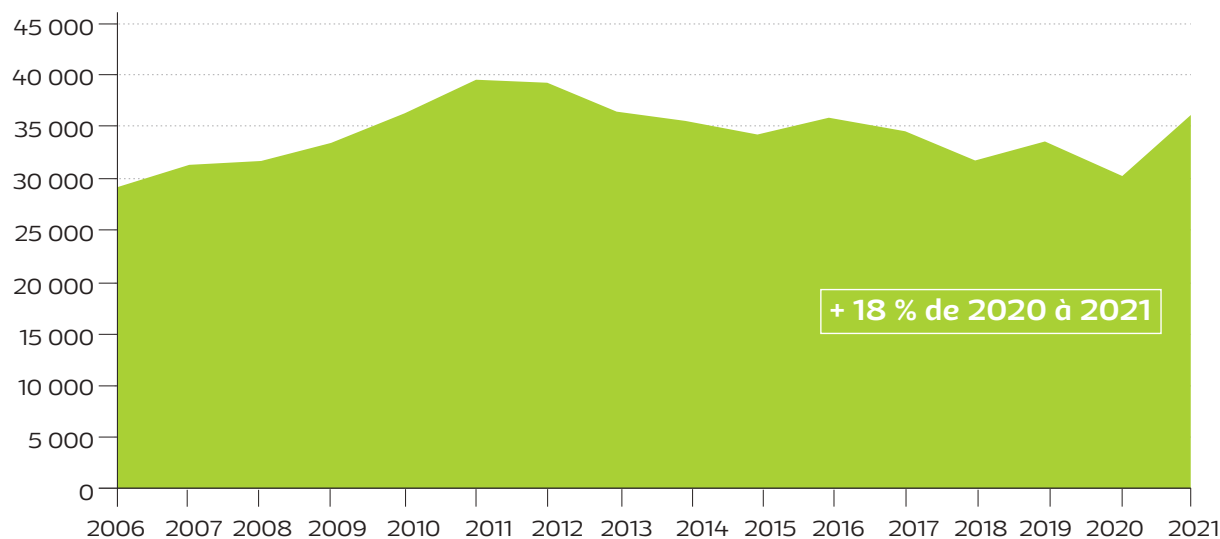




**+ 44%****de déchets verts collectés :**

La collecte des déchets verts a fortement augmenté par rapport à 2020. Cela s'explique par la fermeture partielle des déchèteries en 2020 en raison de la crise sanitaire, et par des conditions météorologiques favorables à la croissance des végétaux. Le travail sur la gestion de proximité des déchets verts reste une priorité pour le SMICTOM afin de réduire la quantité de déchets à prendre en charge par la collectivité.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



## RÉPARTITION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE

	Prestataire	2020	2021	Kg/hab	Évolution
Papiers/cartons	SCHROLL	1 387	1 642	13	+ 18 %
Bois	SCHROLL	3 753	4 342	33	+ 16 %
Électroménager	ENVIE, ÉCO SYSTÈME	1 158	1 235	9	+ 7 %
Métaux	METAUFER	1 667	1 704	13	+ 2 %
Huiles végétales	BM SARL	20	24	0,2	+ 17 %
Déchets incinérables	SUEZ RV NORD-EST 67	0	0	0	-
Huiles minérales	ETS GRANDIDIER	69	71	0,6	+ 3 %
Piles et accumulateurs	ETS GRANDIDIER	15	16	0,1	+ 11 %
Batteries	ALSADIS	51	47	0,4	- 8 %
Tubes néons	RECYCLUM	6	6	0,05	+ 8 %
Déchets enfouis	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	6 862	7 495	57	+ 9 %
Déchets verts	JEHL, CENTRE ALSACE COMPOST, SPIESS	5 080	7 319	56	+ 44 %
Grauts	SUEZ RV NORD-EST 68, METAUFER	6 396	7 210	55	+ 13 %
Déchets dangereux	ALSADIS, ECO DDS	199	197	2	- 1 %
Radiographies	EST ARGENT	16	2	0,02	+ 25 %
Mobilier	ÉCO MOBILIER, SUEZ RV NORD-EST 67	2 468	2 939	22	+ 19 %
Plâtre	SCHROLL	1 078	1 307	10	+ 21 %
Huisseries	SCHROLL	53	140	1	+ 162 %
Plastiques durs	SCHROLL	88	190	1	+ 116 %
Cartouches d'encre	LVL	0	2	0,01	-
<b>TOTAL</b>		<b>30 352</b>	<b>35 887</b>	<b>274</b>	<b>+ 18 %</b>



Déploiement des **nouvelles filières de recyclage** dans les déchèteries : (plastiques durs et huisseries)



**Les déchèteries vous accueillent du mardi au samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h**

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Les professionnels n'ont pas accès aux déchèteries les samedis.



## RECYCLERIE : POUR PLUS DE RÉEMPLOI

**2011 t**  
collectées en 2021, soit  
16 kg/an/hbt  
  
**+ 13%**  
par rapport à 2019



Les objets déposés en recyclerie ne sont pas considérés comme des déchets car ils sont remis en circulation dans le marché de seconde main par Emmaüs. Ce tonnage est donc retiré du calcul de production de déchets par an et par habitant dans le cadre du PLPDMA.

Avec la loi AGEC, le réemploi est devenu un flux obligatoire. Le SMICTOM et Emmaüs l'avaient anticipé depuis 2010. En 2022, la convention sera retravaillée afin d'optimiser ce gisement en tenant compte des nouvelles contraintes liées à la mise en place des nouvelles REP.



# LE TRAITEMENT EN 2021

Le SMICTOM a sous sa responsabilité :

- **un Centre de Tri**, à Scherwiller, pour séparer mécaniquement et manuellement les flux d'emballages et de papiers des bacs et conteneurs jaunes
- **un Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux (CSDND)**, à Châtenois, pour stocker durablement et sûrement les déchets ultimes

Le traitement est géré par des prestataires pour :

- **la valorisation des biodéchets** par méthanisation
- **l'incinération** d'une partie des déchets ultimes et des OMR
- les différentes filières prises en charge en déchèteries non gérées par le SMICTOM







La bonne qualité du tri chez l'habitant est le premier levier permettant de maximiser la valorisation des déchets au sein des unités de traitement

## Valorisation des déchets par le tri et la méthanisation

### UN CENTRE DE TRI COMPÉTITIF, APTE À PASSER EN « EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI »

Après maintes péripéties, la candidature du centre de tri de Scherwiller pour le passage en « extension des consignes de tri » (ECT) est enfin retenue par Citéo le 28 janvier 2021. C'est une victoire pour le SMICTOM mais surtout pour tout le territoire.

Ainsi, à partir 1er janvier 2023, l'Alsace Centrale triera « tous les emballages et tous les papiers ». Cette nouvelle consigne permettra de réduire encore le volume de la poubelle grise et de limiter le nombre de levées comprises dans l'abonnement annuel à 18.

D'ici là, le site connaîtra de nouveaux travaux pour l'adapter à la mise en place opérationnelle des nouvelles consignes de tri.



En 2021, le taux d'erreur de tri dans le bac jaune était de

**17%**

### CENTRE DE TRI DE SCHERWILLER (CDT)

Le Centre de Tri reçoit les matières issues des bacs et des conteneurs d'apport volontaire jaunes.

La capacité de traitement considérée en deux postes de travail est de 20 000 tonnes par an. Depuis octobre 2020, il accueille 5 600 tonnes par an provenant des collectes sélectives de territoires voisins, en plus des 7 940 tonnes issues de l'Alsace centrale !

	2020	2021	Évolution
<b>Tonnes Traitées</b>	<b>7 324</b>	<b>13 540</b>	<b>+ 63 %</b>
<b>Valorisées</b>	<b>6 173</b>	<b>10 627</b>	<b>+ 54 %</b>
dont acier d'emballages	359	537	+ 38 %
dont aluminium d'emballages	45	85	+ 63 %
dont cartons	1 683	3 421	+ 76 %
dont journaux et illustrés	2 961	5 107	+ 54 %
dont briques alimentaires	110	170	+ 41 %
dont bouteilles et flacons PET clair	466	754	+ 48 %
dont bouteilles et flacons PET foncé	127	182	+ 30 %
dont bouteilles et flacons PEHD	214	371	+ 57 %
dont papier carton mélangés	208	-	-
<b>VALORISATION</b>	<b>84 %</b>	<b>78 %</b>	<b>- 6 pts</b>



### DES PROJETS MENÉS EN 2021 QUI SE POURSUIVRONT EN 2022

- En 2021, les travaux d'évolution du centre de tri ont été organisés. Le marché de conception et de réalisation a été signé avec l'entreprise NEOS en novembre 2021. Le dépôt du porter à connaissance et du permis de construire a également été fait. En 2022, les travaux seront réalisés. Ils concerneront entre autres le déplacement de la station de lavage, l'extension du hall amont et l'évolution du process de tri.
- En parallèle, le SMICTOM travaille toujours en étroite collocation avec le SMITOM Haguenau Saverne et le SERTRID pour animer les conventions de coopération.



### COMPOSTAGE ET TRANSFERT DES OMR



La totalité des déchets verts est valorisée sur des sites de compostage externes. En 2021 cela représentait 7320 tonnes.

L'unité de compostage de Scherwiller a été en fonctionnement jusqu'au 28 juin 2018, date à laquelle un incendie a détruit une partie du process. Depuis, la totalité des OMR et des refus de tri est détournée.

En 2021, 21 332 tonnes ont été détournés vers des centres de traitement externes dont 10 % en centre de stockage et 90 % en unité de valorisation énergétique.

### LES PROJETS MENÉS EN 2021

- Les éléments du process de fermentation et de traitement des odeurs ont été démantelés. Les travaux de pérennisation de l'unité de transfert commencés fin 2020 ont été poursuivis en 2021. Ils ont consisté au remplacement à neuf du pont roulant et du grappin, à la mise en place d'une trémie d'alimentation des camions, et au réaménagement de la zone d'accès des camions. Le coût global (travaux, études, location d'engin...) est d'environ 1 139 000 € TTC
- Pendant toute la durée d'arrêt de l'unité de transfert des OMR, les déchets ont continué à être rechargés dans des camions au moyen d'un chargeur située sur l'ancienne zone de stockage du compost d'OMR. Un système de bypass a permis d'envoyer les refus de tri directement dans les bennes des camions.

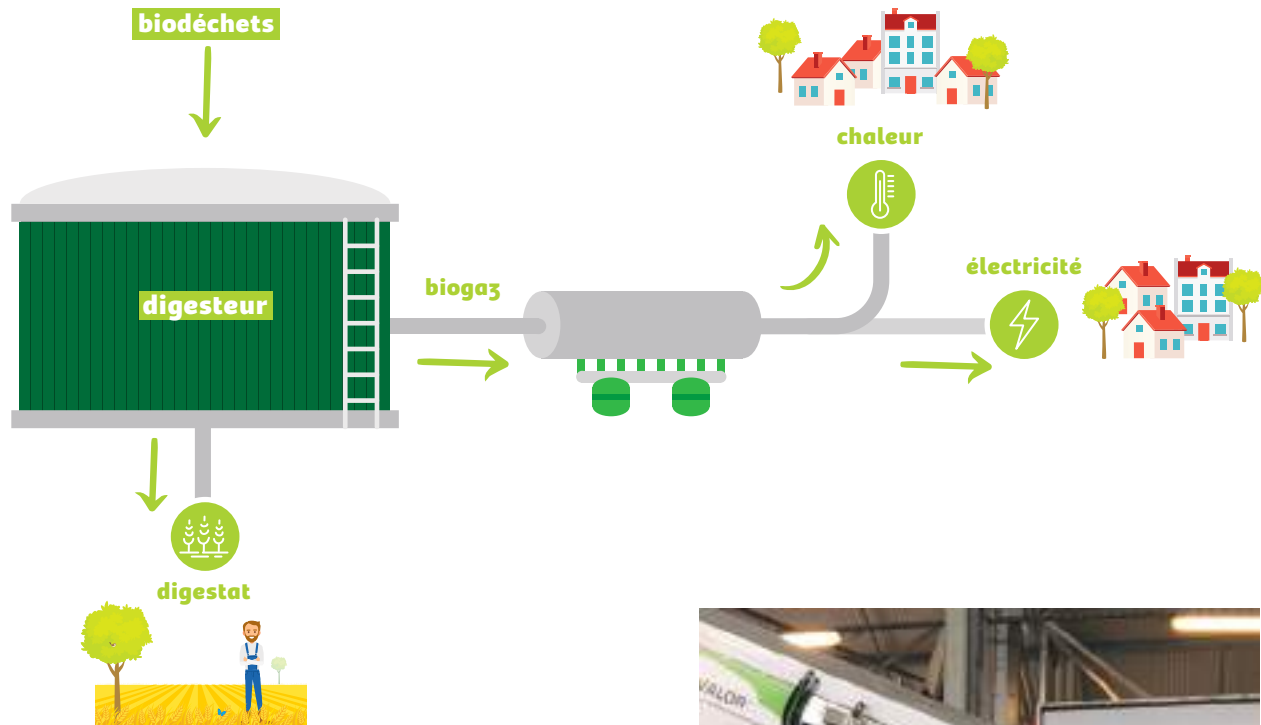




## TRAITEMENT DES BIODÉCHETS PAR MÉTHANISATION

Les biodéchets collectés par la société Agrivalor Energie à Ribeauvillé sont traités par méthanisation.

### La méthanisation, comment ça marche ?



Une fois déposés à l'unité de méthanisation de Ribeauvillé, les biodéchets sont triés puis placés dans des digesteurs. Là, ils vont naturellement être « digérés » et produire du biogaz.

Ce gaz alimentera alors deux moteurs de cogénération, pour produire de l'électricité et de la chaleur, qui serviront pour l'environnement proche du site. Enfin, le résidu de méthanisation, appelé digestat, servira aux agriculteurs alsaciens pour nourrir leur sol, évitant ainsi autant d'engrais chimiques de synthèse.

Le traitement des déchets par méthanisation est donc bénéfique à de nombreux points de vue :

- il évite l'incinération d'autant de déchets
- il permet un traitement local des déchets
- il produit de l'énergie propre et évite des engrais de synthèse dans les sols d'Alsace



# 3105 t

de biodéchets traités par méthanisation en 2021  
= 197 Gwh d'énergie





## Le stockage au Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux

### ÉVOLUTION DES TONNAGES ENFOUIS EN 2021

	2020	2021	Évolution
Déchets non collectés par le SMICTOM	8 549	6343	- 26 %
Encombrants/refus Emmaüs, déchets ultimes des déchèteries	7 130	7732	+ 8 %
Refus du centre de tri (Pré tri)	103	233	+ 126 %
Autres déchets divers	442	0	- 100 %
<b>TOTAL Châtenois</b>	<b>16 224</b>	<b>14 308</b>	<b>- 12 %</b>

L'arrêté d'exploitation du CSDND arrivera à échéance en 2022. En concertation avec les citoyens et les élus, le Comité Directeur du SMICTOM a décidé de ne pas en demander le renouvellement. Le site ne recevra donc plus de déchets à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022.



### LES GRANDS PROJETS MENÉS EN 2021

- **Une phase de travaux liée à l'exploitation (couverture de phasage)**

Ces travaux récurrents sont réalisés à l'avancement, à chaque élévation de 4 m de la zone d'exploitation. L'objectif est de limiter les nuisances olfactives grâce au captage du biogaz produit par la zone en exploitation et de réduire la production de lixiviats par la couverture des déchets sur les talus. Les talus de déchets sont couverts du bas en haut par un géocomposite drainant : 50 cm de matériaux argileux et 10 cm de terre végétale ensemencée par un mélange d'espèces herbacées sauvages et rustiques.

Ces travaux ont eu lieu au CSDND en novembre et décembre 2021.

- **Étude du profil final des casiers nord et sud**

En collaboration avec un cabinet de géomètres experts, l'étude est menée pour retenir le profil final permettant

d'optimiser le volume de stockage tout en respectant les exigences des textes réglementaires.

- **Travaux de création d'un exutoire pour les lixiviats**

Dans le cadre de l'optimisation de gestion des lixiviats, un exutoire lixiviats a été créé en novembre et décembre 2021. Cet exutoire se compose d'une liaison gravitaire d'écoulement de lixiviats du point bas du casier nord vers la station de relevage. Le dispositif est équipé d'un débitmètre permettant de quantifier les flux.

- **Tonnage admis en CSDND**

Depuis l'incendie du process de compostage du site de Scherwiller en 2018, des apports de déchets externes sont admis au CSDND. En 2021, la quantité d'apports externe est d'environ 6000 tonnes sur un total de 9000 tonnes.



## LES PROJETS PRÉVUS EN 2022

- Suite de l'étude pour la couverture finale du CSDND et le traitement des lixiviats in-situ et travaux de la station de traitement
- Travaux d'exploitation jusqu'au remplissage du dernier casier et couverture provisoire des casiers (fermeture des casiers)
- Passage en post-exploitation.



## La valorisation énergétique par incinération

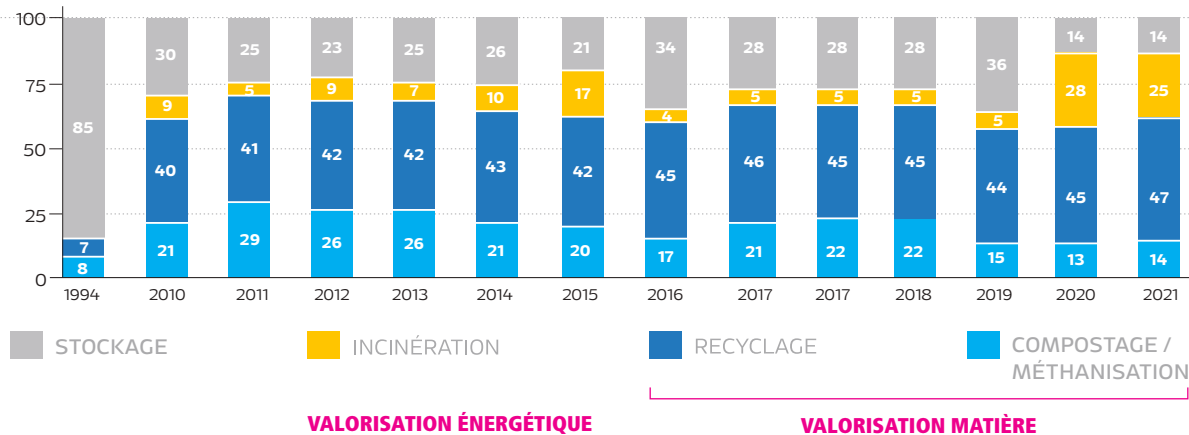
### ÉVOLUTION DES TONNAGES INCINÉRÉS EN 2021

	2020	2021	Évolution
OMR et refus de tri détournés en incinération	18 138	18 001	- 1 %
<b>TOTAL incinérateur</b>	<b>18 138</b>	<b>18 001</b>	<b>- 1 %</b>

## Bilan de valorisation des déchets

En 2021, 86 % des déchets collectés en Alsace Centrale ont été valorisés, conformément aux objectifs du programme TZDZG qui prévoyait 80 % de valorisation.

### ÉVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS



## PERSPECTIVES DES RÉSULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DE LA LOI AGE

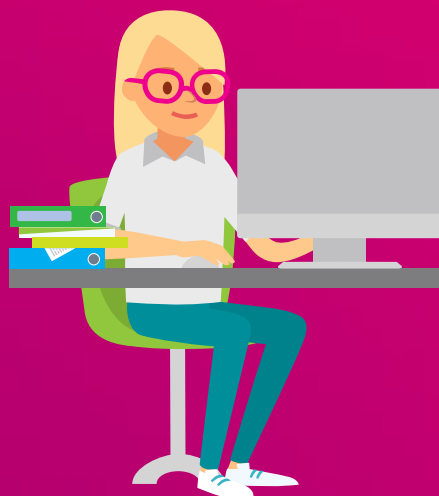
	Objectifs	Résultats	Leviers d'évolution
<b>Déchets Ménagers et assimilés</b>	-15 % entre 2010 et 2030	<b>- 8 %</b>	réduction OMR, augmentation en recycleries, réduction des déchets verts traités par le SMICTOM
<b>Valorisation matière y compris organique (non dangereux, non inertes)</b>	minimum 55 % en 2020 65% en 2025	<b>58 %</b>	augmentation des biodéchets (moins d'OMR incinérés/stockés), développement des REP (à la place des DUD)
<b>Préparation en vue de réutilisation ou recyclage</b>	minimum 55 % en 2025 60% en 2030 65% en 2035	<b>49 %</b>	développement des REP (à la place des DUD), augmentation en recycleries
<b>Stockage</b>	-50 % de déchets stockés entre 2010 et 2025	<b>- 48 %</b>	valorisation des DUD et des refus de pré-tri

**23,63 M€**

de budget de  
fonctionnement 2021

# INDICATEURS FINANCIERS

Pour une gestion transparente

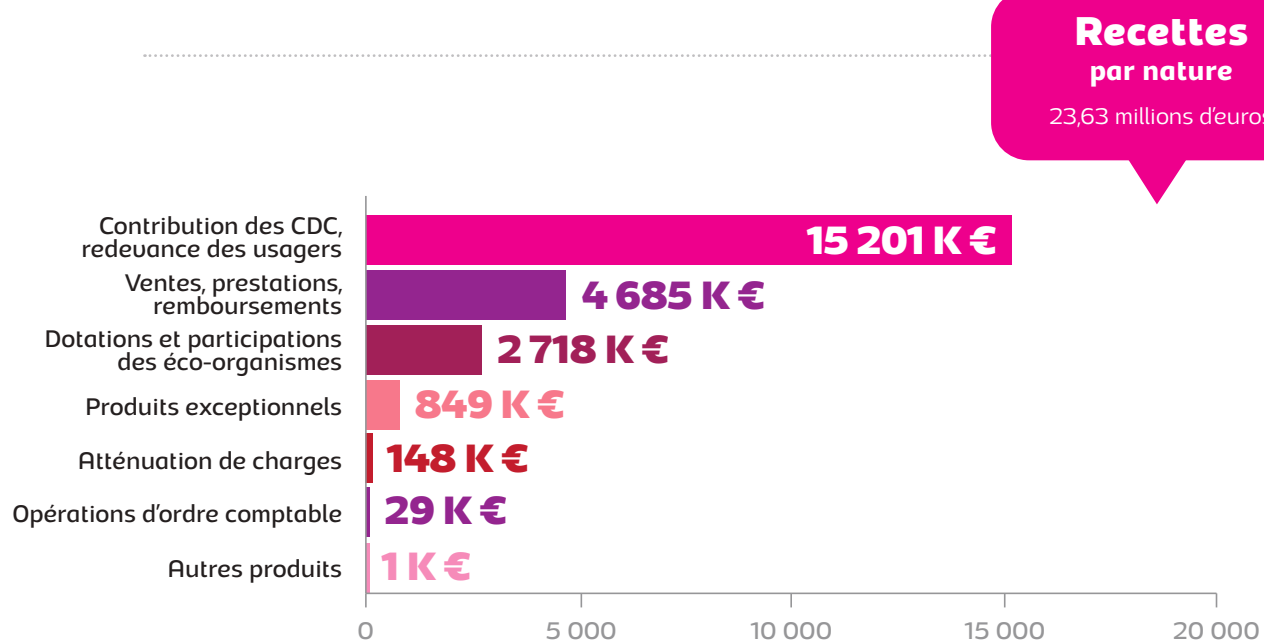
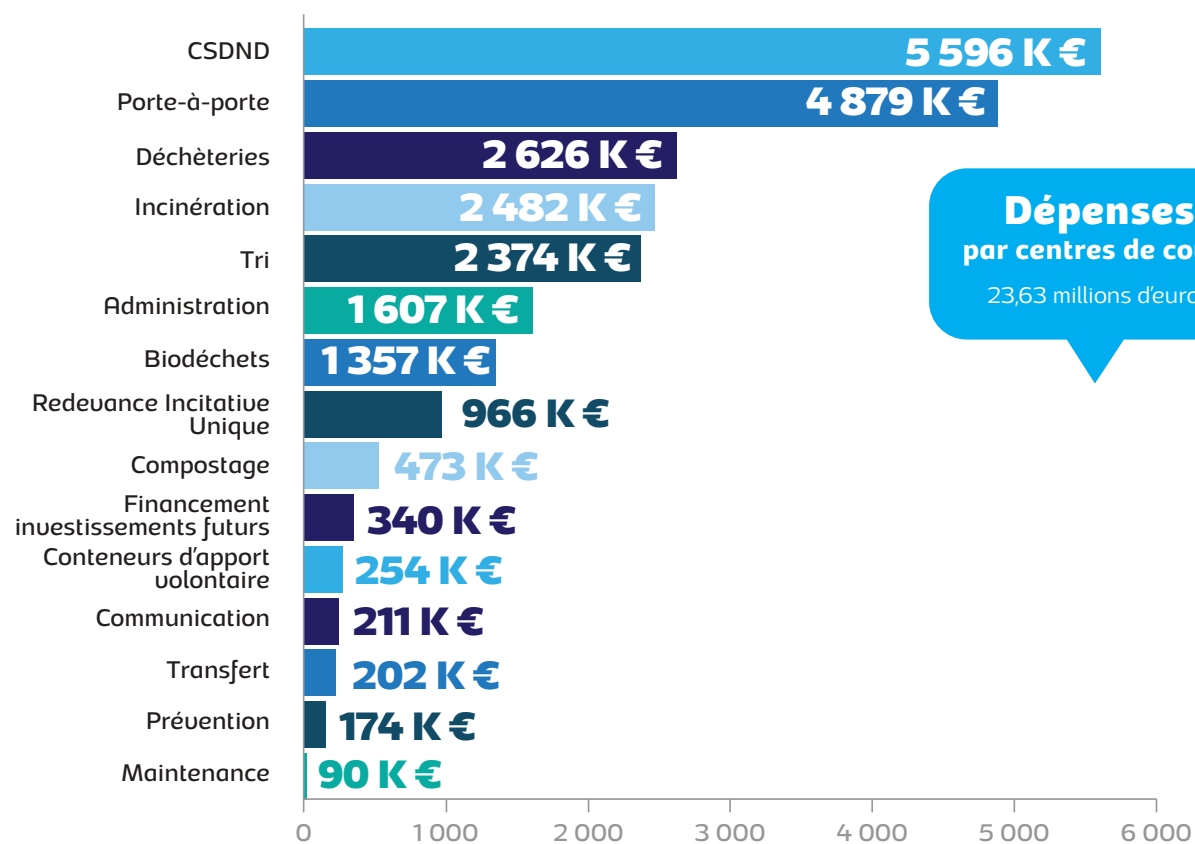


Le SMICTOM opère en régie la majeure partie du service : collecte, exploitation du CSDND, du centre de tri et des 8 déchèteries du territoire. Les déchets collectés en déchèteries sont traités par des entreprises privées, à l'exception des déchets ultimes. Des opérateurs privés effectuent la gestion de la filière de biodéchets dans le cadre de marchés publics.





## Le budget de fonctionnement 2021





## Les dépenses d'investissement 2021

Centre de coût	Objet	Montant TTC
Transfert	Installations techniques et de sécurisation du pont	981 000 €
Porte-à-porte	Véhicules de collecte, remboursement d'emprunt et petit matériel	653 000 €
CSDND	Traux de couverture, remboursement d'emprunts	312 000 €
Déchèteries	Remboursement d'emprunt, travaux de mise aux normes, matériels	261 000 €
Compostage	Remboursement d'emprunts et démantèlement	174 000 €
Collecte biodéchets	Abri et matériels de précollecte	157 000 €
Administration	Remboursement d'emprunts, matériels informatiques et mobilier	115 000 €
Bornes apport volontaire	Véhicule de nettoyage de bornes	95 000 €
TRI	Remboursement d'emprunts, AMO, Matériels	74 000 €
Redevance Incitative Unique	Logiciel, matériel informatique	35 000 €
Communication	Site internet, licences	7 000 €
Garage	Petit outillage	3 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 867 000 €</b>

## Principales dépenses par prestataires

Liste des 10 principaux prestataires, classés par ordre décroissant des montants ordonnancés en 2021.

Prestataire	Marché/prestation	Montant ordonnancé
SENERVAL	Traitement thermique avec valorisation	1 767 635 €
TREMPLENS ASSOCIATION INTERMED	Personnel temporaire	1 660 089 €
AGRIVALOR ENERGIE SAS	Collecte et traitement biodéchets	1 109 962 €
SCHROLL STRASBOURG	Traitement des déchets issus des déchèteries	674 982 €
MAUFFREY ALSACE	Transport de déchets	409 370 €
SUEZ RV NORD EST	Tri des matériaux issus de la collecte sélective - collecte gravats	302 714 €
AGRIVALOR	Collecte et traitement déchets uerts des déchèteries	184 806 €
GDE METAUFER	Traitement des gravats	153 269 €
GRAS SAVOYE	Assurance statutaire	140 615 €
BOLLORÉ ENERGY	Fourniture de gazole	135 415 €



## Les recettes du service

La redevance incitative des ordures ménagères est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 par les élus du SMICTOM. Basée sur le volume du bac gris mis à disposition, la redevance incitative encourage la réduction et le tri des déchets.



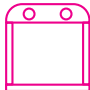
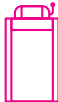



La redevance est adressée au propriétaire du logement. Elle dépend du volume du bac gris mis à disposition. Ce volume est fixé selon le nombre de personne résident dans le foyer et en fonction des habitudes de tri et de compostage. Le

principe du prorata temporis est également appliqué.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la redevance prend également en compte le nombre de levées du bac gris : un forfait de 36 levées est compris dans la redevance, et toute levée supplémentaire est facturée afin d'encourager le tri des biodéchets et la réduction des déchets incinérés.

**Entre 2020 et 2021, les tarifs de la redevance n'ont pas augmenté.**

### La redevance, un abonnement forfaitaire annuel qui comprend :

						
<b>26</b> collectes du bac jaune ou bornes jaunes	<b>36</b> collectes du bac gris	La collecte des bornes à verre	La collecte des biodéchets	<b>24</b> passages en déchèterie	Un accès aux actions de prévention et de sensibilisation	Le traitement différencié des flux de déchets : recyclage, incinération, méthanisation

Nombre de personnes par foyer	Bac ou volume convention jaune (collecté 1x/2 sem.)	Bac ou volume conventionné gris (collecté 1x/sem.)	
		Minimum	Maximum
1 à 2	120	60	60
3 à 4	240	80	120
5	340	120	240
6+	340	240	340

Pour les collectifs et les professionnels, la dotation est calculée en adéquation avec les besoins.

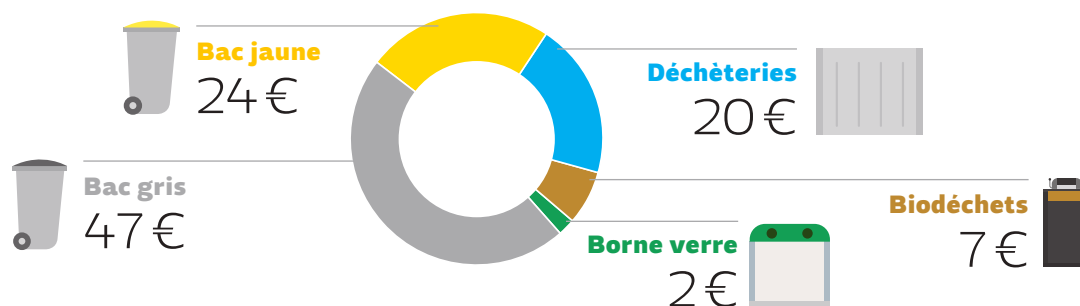
## LES TARIFS 2021

Volumes de l'abonnement en litre	60	80	120	180	240	340	770
Abonnement annuel	187 €	220 €	284 €	381 €	479 €	640 €	1 336 €
Abonnement annuel - écarts*	166 €	191 €	241 €	316 €	392 €	518 €	1 059 €
Leuée supplémentaire au delà de 36	3 €	4 €	6 €	8 €	11 €	15 €	34 €
Nombre d'ouverture dans l'abonnement	44	58	87	130	173	245	555
Ouverture supplémentaire	2,50 €						

\*Sont considérés comme des « écarts de collecte », toutes les habitations, dotées ou non de bacs individuels, qui sont situées à plus de 300 mètres du point de collecte le plus proche (la distance est mesurée sur la voirie à l'angle de la propriété jusqu'au point de collecte considéré et non à vol d'oiseau) ou hors zone agglomérée au sens du décret collecte n°2016-288 de mars 2016, à savoir hors toute zone au tissu bâti continu ne présentant pas de coupure de plus de 200 mètres entre

deux constructions. Les usagers situés en « écart de collecte » seront dans l'obligation d'avancer leurs bacs au point de regroupement indiqué ou de déposer leurs déchets dans les bacs mis en place au point de regroupement. De ce fait, ils bénéficieront du tarif « écart de collecte ». Ni les impasses ni les voies en travaux ne sont considérées comme des écarts.

## RÉPARTITION POUR 100 EUROS DE DÉPENSES



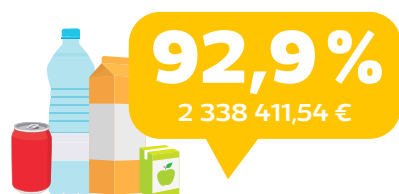




## Les contributions et recettes de la valorisation

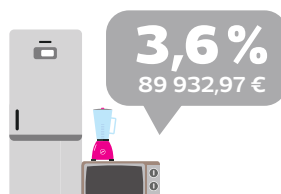
31% des recettes

### PARTICIPATION DES ÉCO-ORGANISMES



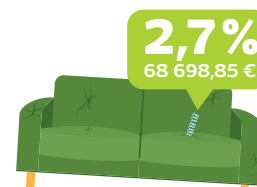
CITEO

Emballages ménagers



OCAD3E

DEEE



Écomobilier

COLLECTER - TRIER - RECYCLER

Mobilier



ECO TLC

Textiles



ECO DDE

Déchets dangereux

### SUBVENTIONS

Subvention accordée par	Objet	Montant
ADEME	Mise en place des biodéchets	751 975 €
ADEME	TEPCV	96 380 €
ADEME	Caractérisations	23 684 €
<b>TOTAL</b>		<b>872 039 €</b>

### LES VENTES DE MATIÈRES ET LES PRODUITS DU TRAITEMENT DES D.A.E.

Une partie des matières triées a été revendue pour un montant de 2 133 474 € (verre, plastique, aluminium...). Le traitement des DAE (Déchets d'Activités Économiques) a rapporté 188 023 €.

En 2021 le centre de tri a fonctionné en double poste en année pleine, avec des apports du SMITOM Haguenau Saverne et du SERTRID. L'intégralité des recettes issues des matières de ces collectivités a été reversée à l'euro près.

Les cours de revente des matières ont été en hausse, après une année 2020 morose marquée par la covid. La situation reste cependant très instable et imprévisible.



Retrouvez  
la matrice  
des coûts sur  
le site Internet  
du SMICTOM,  
#matrice





## 9 engagements

dans le cadre du Système  
de Management de  
l'Environnement

# MESURES POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour la préservation du territoire



Dans le cadre de sa mission de collecte et de traitement des ordures ménagères et assimilées, le SMICTOM d'Alsace Centrale a également comme préoccupation permanente la protection de l'environnement et la prévention de la pollution dans toutes ses activités afin d'agir en acteur responsable du développement durable.

En 2016, le SMICTOM a également été labellisé Territoire à énergie Positive pour la Croissance Verte et Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage.





## Le système de management de l'environnement

La certification ISO14001 du CSDND de Châtenois a été maintenue jusqu'au 12 juillet 2019. Le SMICTOM n'a pas souhaité poursuivre la certification au-delà de cette date. Il a été fait le choix de maintenir un système de management environnemental

sur le site en conservant les pratiques et procédures les plus pertinentes par rapport à l'organisation en place et ayant fait la preuve de leur efficacité dans le maintien d'une démarche d'amélioration continu.



Dans la dernière version de la politique environnementale, le SMICTOM a maintenu les engagements suivants :

- Mettre en œuvre une démarche de diminution de ses consommations énergétiques et de recherche de nouvelles solutions de valorisation énergétique
- Participer au plan de transition énergétique nationale en se fixant comme objectif de :
  - ▶ **valoriser 80 % des déchets collectés** (hors incinération) en développant le tri vers des filières dédiées
  - ▶ **réduire de 15 % le tonnage collecté en 2030 par rapport à 2010** en mettant en œuvre une politique active de prévention de la production de déchets à la source
  - ▶ **prendre en compte les préoccupations**

**des parties intéressées impactées par ses activités** (DREAL, riverains, associations, communes, SDEA, ...), notamment au travers d'un processus de communication actif et transparent

- ▶ répondre aux obligations de conformité par rapport à la réglementation applicable et aux autres exigences
- ▶ mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue et de prévention des pollutions
- ▶ maintenir un haut niveau de sensibilisation, formation et motivation du personnel concerné à la protection de l'environnement afin d'obtenir sa participation active.

Un des axes de travail décliné par le SMICTOM dans le projet « SMICTOM 2020 » est la fermeture du site du CSDND à la fin de la période autorisée en 2022 et sa reconversion.

En tant qu'installations classées pour la protection de l'environnement, les sites du SMICTOM d'Alsace Centrale sont soumis à différents arrêtés préfectoraux d'autorisation d'exploiter :



### Le Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux

arrêtés préfectoraux  
du 23 octobre 2007  
et du 27 décembre 2018



## Politique climat du SMICTOM

En 2021, le SMICTOM a missionné le cabinet d'étude Alternative Carbone afin d'établir le bilan carbone de son activité. C'est la méthode Bilan Carbone reconnue par l'ADEME qui a été retenue.

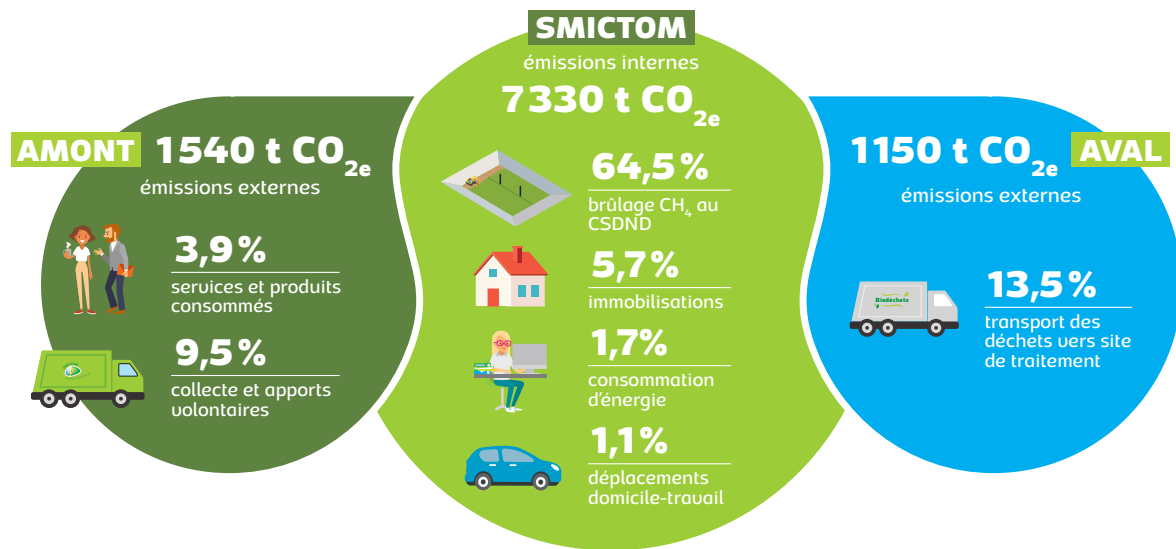
Les objectifs de cette démarche sont :

- Préciser la vision stratégique coconstruite avec toutes les parties prenantes, en diminuant la vulnérabilité économique de la collectivité
- Développer un plan d'actions partagé et cohérent des ambitions de la collectivité vis-à-vis de la réduction de son impact sur le changement climatique
- Structurer et intégrer les démarches de développement durable déjà engagées : critères environnementaux dans les marchés publics, revue énergétique et développement des énergies renouvelables

- S'inscrire dans les objectifs nationaux, régionaux et locaux (Plan Climat d'Alsace Centrale) de réduction des émissions de GES, de consommation d'énergie fossile et de développement des énergies renouvelables
- Internaliser la méthode du Bilan Carbone au travers d'une revue carbone outillée permettant la mise à jour du calcul des émissions et le suivi du plan d'actions.

**L'impact direct du fonctionnement du SMICTOM (hors traitement des déchets) est estimé pour 2021 à 10 020 tonnes de CO<sub>2</sub>e soit 41% de l'impact carbone des déchets en Alsace Centrale.**

En complément de la politique énergétique menée depuis 2014, le SMICTOM va établir sur la base de ce premier diagnostic un plan d'actions pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>.



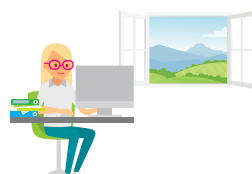
## Politique énergétique du SMICTOM



- La consommation de gazole a augmenté (l/100 km) de 6 % par rapport à 2020 et de 20 % par rapport à 2019  
▶ **l'indicateur de performance n'est pas atteint (-6,5% avec un objectif de -15%)**



- La performance électrique a augmenté du fait du passage en 2 équipes au centre de tri (plus de tonnes triées avec des postes constants comme le chauffage/climatisation et l'éclairage)



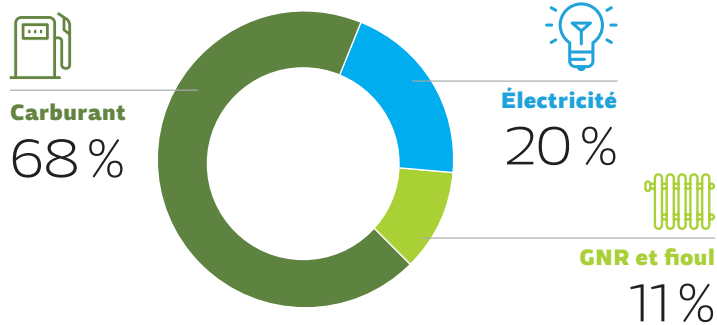
- La généralisation du télétravail n'a pas induit de baisse de consommation dans les bureaux compte tenu de la nécessité d'aération des locaux (incidence sur le chauffage et de la climatisation avec une augmentation de la consommation de 38 % par rapport à 2020 au niveau du bâtiment administratif).



## OBJECTIFS ÉNERGÉTIQUES

	fin 2021	Objectifs
Objectif /référence Indicateur de performance (IPÉ) Electricité	- 29%	- 27%
Objectif /référence IPÉ carburant	- 6,5%	- 15%
Objectif /référence IPÉ gaz	- 52,5%	- 30%
Objectif global consommation énergétique	- 16%	- 20%
Objectif énergie renouvelable	18%	40%
Objectif diminution GES	- 12%	- 20%
<b>ÉCONOMIE RÉALISÉE PAR RAPPORT À 2013</b>	<b>- 95077 € TTC/an</b>	

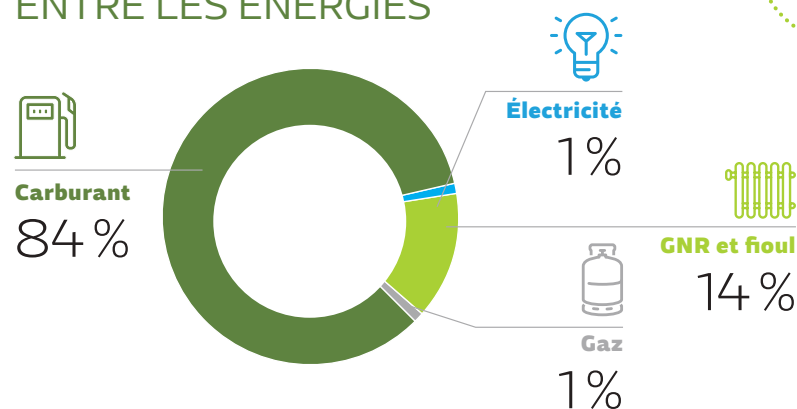
## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION EN KWH ENTRE LES ÉNERGIES



En 2021, la consommation d'énergie du SMICTOM a été de **5 090 MWh/an** pour une facture de 606 K€ TTC (soit 3% du budget du SMICTOM)

L'équivalent de **910 tonnes de CO2** rejetés soit **181 tours de la Terre en Clio**

## RÉPARTITION DE L'IMPACT EN CO2 ENTRE LES ÉNERGIES



## LES PROJETS PRÉVUS EN 2022

- Bilan carbone
- Recherche de partenaires pour une ferme solaire sur le site fermé du CSDND
- Mise en œuvre des travaux suite à l'étude pour l'optimisation chauffage / climatisation des bâtiments de Scherwiller (forage puits de captage, plantation d'arbres)





### L'air

#### LE CENTRE DE STOCKAGE DE CHÂTENOIS

Le biogaz produit par la fermentation des déchets stockés sur le site de Châtenois est capté puis brûlé par une torchère afin de limiter les risques d'odeurs et les rejets de gaz à effet de serre.

La torchère centralisée fonctionne depuis novembre 2006. Les réglages périodiques du réseau et de la torchère permettent de garantir le brûlage dans des conditions optimums.

Des mesures sont régulièrement réalisées en interne afin de vérifier l'efficacité de ces réglages.

Fin mai 2021, un laboratoire accrédité a effectué une campagne de mesures sortie torchère qui a conclu à un dépassement du seuil réglementaire de rejet pour monoxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Des actions correctives ont été mises en place. Une nouvelle campagne a été réalisée en juin et a conclu à la conformité du rejet de CO<sub>2</sub>.



### Le bruit



Les dernières campagnes de mesures de bruit ont été réalisées en décembre 2020 sur les différents sites du SMICTOM (unité de Scherwiller, déchèteries, CSDND de Châtenois). Elles ont toutes conclu au respect des limites réglementaires applicables aux sites du SMICTOM en matière de bruit.

Conformément aux fréquences imposées par la réglementation, il n'y a pas eu de mesure de bruit sur les installations du SMICTOM en 2021.

La prochaine campagne de mesure est planifiée en 2022 au niveau du CSDND de Châtenois.



**Merci**

service... public !



Le SMICTOM : plus que des métiers, des femmes et des hommes  
**au service de votre quotidien.**

**GUILLAUME,**  
conducteur-ripeur

**CHRISTINE,**  
valoriste

**ALAIN,**  
animateur tri-  
prévention

**NADIA,**  
agent  
de déchèterie

**PEGGY,**  
agent administratif



LES CRÉATONAUTES

## Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères d'Alsace Centrale

2, rue des Vosges - 67750 SCHERWILLER - [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr) - Courriel : [courrier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:courrier@smictom-alsacecentrale.fr)  
n°SIRET : 256 702 960 00012 - Code APE : 3811Z

© PHOTOS : Ignacio Haaser / Nis&For / Les Créatonautes - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé

